

# METHODOLOGIE PAR ETAPE POUR LE SUIVI DE L'INDICATEUR 6.5.1 DES ODD

## Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)<sup>1</sup>

### 1. INTRODUCTION

Cette méthodologie de suivi fournit un guide aux gouvernements nationaux pour le suivi de l'état d'avancement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), cible 6.5 de l'objectif 6 du développement durable portant sur l'eau et l'assainissement (ODD 6). Elle repose sur un questionnaire d'auto-évaluation qui devra être renseigné tous les trois ans.

La méthodologie vise à s'appuyer et à renforcer les efforts de suivi déployés au sein des pays, ce qui devrait permettre à ces derniers de commencer à assurer le suivi des efforts à un niveau qui soit en phase avec les capacités et ressources nationales disponibles et avancer progressivement à partir de là.

Le questionnaire est disponible ici <http://iwrmdataportal.unepdhi.org/iwrmonitoring.html>. Vous trouverez aux sections 5 et 6 des détails sur la manière de le soumettre et comment demander de l'aide si vous avez toutefois des questions.

#### 1.1 INTRODUCTION DE L'INDICATEUR ET DU QUESTIONNAIRE

**Cible 6.5** D'ici 2030, mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris à travers la coopération transfrontalière, le cas échéant.

**Indicateur 6.5.1** Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100).

L'indicateur est déterminé à partir des résultats issus d'un questionnaire relatif à la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et qui porte sur quatre sections:

1. **Un environnement favorable:** Créer les conditions qui aident à soutenir la mise en œuvre de la GIRE et qui englobent les politiques de base, les outils juridiques et de planification stratégique nécessaires à sa réalisation.

---

<sup>1</sup> Ceci est une traduction non officielle. Pour consulter le document original en anglais, veuillez consulter le site <http://iwrmdataportal.unepdhi.org/iwrmonitoring.html>. Pour vos questions et commentaires, prière de contacter [pkb@dhigroup.com](mailto:pkb@dhigroup.com)

2. **Institutions et participation:** Les différentes parties prenantes institutionnelles concernées et leurs rôles politiques, sociaux, économiques et administratifs susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de la GIRE.
3. **Instruments de gestion:** Les outils et les activités qui permettent aux décideurs et aux utilisateurs de faire des choix rationnels et éclairés lorsqu'il s'agit d'identifier et d'adopter les bonnes actions à entreprendre.
4. **Financement:** Un budget et un financement provenant de diverses sources mis à disposition et utilisés pour la mise en valeur et la gestion des ressources en eau.

Chaque section se compose de deux sous-sections, la première couvrant le niveau national, et la seconde englobant «tous les niveaux», que sont le niveau sous-national, celui des bassins/aquifères et le niveau transfrontalier, le cas échéant.

## 1.2 ETABLISSEMENT DES CIBLES POUR L'INDICATEUR

Une note comprise entre 0 et 100 peut être attribuée pour chaque question, par incrément de 10. Le choix de la note est guidé par un texte descriptif pour les six seuils spécifiques à chaque question. Les descriptions des différents seuils sont fournies pour les notes de 0, 20, 40, 60, 80 et 100, mais si un répondant juge que la situation nationale se trouve à cheval entre deux seuils, l'incrément de 10 entre les deux seuils peut être sélectionné. Ainsi, les notes possibles pouvant être attribuées à chaque question sont les suivantes: 0, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et 100.

On calcule la moyenne des notes attribuées aux questions comprises dans une section pour obtenir la note générale pour ladite section. On fait ensuite la moyenne des notes des quatre sections pour générer une note sur une échelle de 0 à 100, qui représente le degré de mise en œuvre de la GIRE. Bien que le niveau final ciblé pour tous les pays soit de 100, ce qui se traduirait par une mise en œuvre intégrale de la GIRE, il est reconnu que les pays se trouvent à des niveaux de développement différents, par conséquent, les notes devraient varier considérablement.

L'un des principaux avantages du questionnaire pour les pays réside dans la possibilité de diviser les données par composante et par question, ce qui devrait leur permettre de les utiliser pour procéder à une évaluation rapide des aspects de la GIRE qui progressent bien et mettre en exergue les autres aspects pouvant nécessiter plus d'efforts. Une interprétation générale de la note globale peut être faite comme suit, en fonction du «degré de mise en œuvre de la GIRE». **Pendant, une interprétation plus spécifique à chaque question est fournie dans le questionnaire.**

- 0 – <=10 : Très faible: l'élaboration des éléments de la GIRE n'a généralement pas commencé, ou a connu un blocage.
- >10 – <=30 : Faible: la mise en œuvre des éléments de la GIRE a généralement commencé, mais avec une acceptation limitée à travers le pays et un engagement relativement faible des groupes d'intervenants.
- >30 – <=50 : Moyen-bas: les éléments de la GIRE sont généralement institutionnalisés et leur mise en œuvre est en cours.
- >50 – <=70 : Moyen-élevé: la capacité de mettre en œuvre les éléments de la GIRE est généralement appropriée et les éléments sont généralement mis en œuvre dans le cadre de programmes à long terme.
- >70 – <=90 : Elevé: Les objectifs des plans et programmes de la GIRE sont généralement atteints, et la couverture géographique et l'engagement des différentes parties prenantes sont généralement bons.
- >90 – <=100 : Très élevé: la grande majorité des éléments de la GIRE sont pleinement mis en œuvre, avec des objectifs atteints tel que préalablement définis et des plans et programmes sont périodiquement évalués et passés en revue.

La section 4 fournit de plus amples détails sur la manière de calculer l'indicateur.

## 2. MÉTHODOLOGIE DE SUIVI PROPOSÉE

### 2.1 CONCEPT DE SUIVI ET DEFINITIONS

La GIRE est un processus qui promeut le développement et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources connexes afin de maximiser d'une manière équitable le bien-être économique et social qui en résulte, sans pour autant compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux. La GIRE n'est pas une fin en soi, mais un moyen de réaliser les trois principaux objectifs du développement durable à savoir:

- L'efficacité économique pour une utilisation des ressources en eau la plus rationnelle possible;
- L'équité sociale dans la distribution de l'eau entre les groupes sociaux et économiques;
- La durabilité environnementale pour protéger la base des ressources hydriques ainsi que les écosystèmes associés.

Le but du questionnaire consiste à produire des informations sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs de la GIRE. Toutefois, il a fallu trouver un équilibre entre fournir les informations suffisantes pour couvrir les principes fondamentaux de la GIRE et conserver un questionnaire relativement court. Les pays sont encouragés à fournir des informations supplémentaires pour chaque question, car cela pourrait aider les autres à mieux comprendre le choix de leur note. Le processus du questionnaire doit être répété tous les trois ans.

### 2.2 RECOMMANDATIONS SUR LE PROCESSUS ADOPTE PAR LES PAYS EN MATIERE DE SUIVI ET D'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS

Le suivi des progrès réalisés pour l'atteinte de la cible 6.5 des ODD est du ressort du gouvernement national qui est tout de même appuyé par les Nations Unies. ONU Environnement a été désignée comme l'agence des Nations Unies chargée de soutenir les processus nationaux et mondiaux de suivi et d'établissement des rapports. Suite à des échanges avec les différents pays, le processus suivant a été convenu:

1. ONU Environnement contacte un ministère du gouvernement national qu'elle invite à apporter son soutien dans la mise en place d'une responsabilité nationale pour la supervision du processus d'examen de la GIRE, l'apport de réponses au questionnaire et la génération de rapports versés dans une base de données centrale. Un agent d'un ministère concerné se verra alors assigné le rôle de «point focal national en charge de la GIRE».
2. Le point focal GIRE a la responsabilité de gérer le processus qui aboutira à la production d'un questionnaire rempli qui reflétera l'état actuel de mise en œuvre de la GIRE au niveau national. Le questionnaire devra être complété sur la base d'un processus consultatif adapté au pays. Il appartiendra au point focal national de décider du processus le plus convenable, compte tenu des ressources disponibles et des contraintes liées au temps. Les éléments suivants devront être pris en compte dans la conception du processus:
  - **Groupes d'intervenants:**

- Le gouvernement: les représentants du/des principaux ministères responsables des ressources en eau, ainsi que d'autres ministères concernés par les ressources hydriques (ex. agriculture, énergie, environnement, tourisme, urbanisme, finances).
- Au niveau des bassins et aquifères: ex. les organisations en charge de la gestion des ressources en eau aux niveaux des bassins fluviaux, des bassins lacustres ou des aquifères.
- Autres intervenants: les groupes communautaires, les associations des usagers de l'eau, le secteur privé, les universitaires, les ONG, les organisations de protection de l'environnement et les professionnels de la gestion des ressources en eau.
- **Processus d'implication:** Les ateliers animés, complétés par des courriels, des appels téléphoniques et d'autres rencontres sont susceptibles de générer des résultats plus probants. Ce processus doit tenir compte du nombre d'ateliers, de l'emplacement géographique des régions dans lesquelles ils sont organisés à travers le pays et de la représentation des différentes parties prenantes (en incluant les considérations d'égalité entre les sexes et de représentation des groupes minoritaires ou défavorisés.)
- **Elaboration des réponses:** Suivant le processus d'implication adopté, les réponses peuvent être élaborées soit «en série», soit «en parallèle», soit par une combinaison des deux approches. Avec l'approche en série, des ébauches qui découlent des réponses au questionnaire peuvent être élaborées, avec la participation de différents groupes d'intervenants. Par exemple, un premier projet peut être élaboré par quelques institutions gouvernementales clés, un second par un groupe plus large d'institutions gouvernementales et un troisième par d'autres parties prenantes. Dans l'approche en parallèle, les différents groupes d'intervenants sont invités à fournir les réponses à un questionnaire vierge. Les différentes réponses doivent par la suite être combinées afin d'aboutir à une seule réponse finale. Cela peut se faire par le biais d'un ou plusieurs ateliers animés, où le consensus pourra être atteint grâce à la discussion.
- **Outils d'implication dans le pays:** ONU Environnement met le questionnaire à la disposition des points focaux de la GIRE en deux formats (le contenu étant identique):
  - Un questionnaire sous Microsoft Word
  - Un questionnaire en ligne dans SurveyMonkey est disponible sur demande sous réserve des ressources disponibles - voir la section 6 «Service d'assistance»). SurveyMonkey permet à un large éventail d'intervenants de répondre à un questionnaire national tout en facilitant l'analyse de la palette de réponses. Une connaissance de SurveyMonkey serait un avantage.

Le point focal de la GIRE est chargé de gérer les différentes réponses au questionnaire et d'élaborer les réponses finales (suivant le processus d'implication et l'élaboration des réponses - voir ci-dessus). Une connaissance de Microsoft Excel serait un avantage, car il s'avère être un outil pertinent pour analyser la variation dans les résultats obtenus pour chaque question, pour chaque section, ainsi que pour la note globale. Pour les questions avec une grande variation dans les résultats, il faudra plus de temps pour comprendre les différentes réponses et arriver à un consensus sur la note finale.

- **Langue:** ce guide par étape et le questionnaire sont disponibles auprès d'ONU Environnement dans six langues utilisées au sein des Nations Unies (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

#### **Encadré 1: Le processus adopté par l'Ouganda durant la phase de pilotage comme source d'inspiration**

Le processus national a été coordonné par la Direction de la Gestion des Ressources en Eau (DGRE) du Ministère de l'Eau et de l'Environnement.

Étape 1: Une équipe dédiée a été définie avec des représentants de divers secteurs et parties prenantes.

Étape 2: Le questionnaire a été rempli par un certain nombre d'intervenants lors de nombreuses consultations formelles et informelles à travers l'utilisation de courriels, d'appels téléphoniques et de remplissage manuel.

Étape 3: Les résultats des différents questionnaires, y compris la variation des réponses aux questions individuelles, ont été compilés et analysés par l'équipe de travail.

Étape 4: Un grand atelier a été organisé impliquant de nombreuses parties prenantes pour discuter des résultats et parvenir à un consensus sur les réponses finales.

### 2.3 RECOMMANDATIONS SUR LA COUVERTURE SPATIALE ET TEMPORELLE

**Couverture spatiale:** chaque section du questionnaire est divisée en deux sous-sections, la première couvrant le niveau national, et la seconde faisant référence à d'autres niveaux, qui englobent le niveau sous-national, les bassins/aquifères et le niveau transfrontalier le cas échéant. La couverture spatiale des questions au niveau national est relativement simple. Celle-ci devient plus compliquée lorsqu'il s'agit de pays fédérés, où la responsabilité de la gestion des ressources en eau peut être répartie entre le niveau national et les provinces ou les États. Toutefois, les questions relatives au niveau national sont toujours du ressort des États fédéraux. Et deux questions supplémentaires concernant uniquement les pays fédéraux sont incluses dans le questionnaire.

Aborder le volet «à tous les niveaux» de la cible est essentiel pour fournir un aperçu complet de la mise en œuvre de la GIRE. Les questions relatives «à tous les niveaux» couvrent aussi bien le degré de mise en œuvre et les différents niveaux administratifs ou géographiques. Des conseils sont indiqués dans le texte fourni pour chacun des six «seuils» pour chaque question.

**Couverture temporelle:** un cycle de rapports de trois ans est proposé.

## 3. COLLECTE ET SOURCES DE DONNÉES

### 3.1 SOURCES DE DONNÉES – COURT ET LONG TERME

Les fonctionnaires gouvernementaux et un éventail d'autres intervenants spécifiques à chaque pays devraient détenir les informations nécessaires pour remplir le questionnaire. Les répondants sont fortement encouragés à

mentionner leur justification à la note donnée dans l'espace prévu à cet effet après chaque question. Cela augmentera considérablement la crédibilité et l'objectivité de la réponse au questionnaire. Par ailleurs, cela permettra aux différents groupes d'intervenants nationaux de parvenir à un consensus autour des réponses à apporter à chaque question; aidera les pays à procéder à une analyse de ce qui est nécessaire pour atteindre le seuil suivant; facilitera le suivi des progrès accomplis dans le temps; et permettra la normalisation des degrés de mise en œuvre entre les pays.

Les pays sont également invités à donner des informations supplémentaires pertinentes ou des liens vers d'autres documents dans les espaces fournis après chaque question. Notez que si «très élevé» ou « non applicable (n/a) » est sélectionné comme réponse à l'une des questions, les répondants devront fournir une brève explication concernant ce choix. Les résultats du questionnaire et les motivations qui les accompagnent seront conservés par le point focal de la GIRE (voir section 2.2 ci-dessus) et seront également mis à la disposition des pays à partir du système centralisé de rapports. Ceci sera également important pour servir de référence future pour la répétabilité du système de suivi.

#### 4. CALCUL DE L'INDICATEUR

Chaque question a une valeur de réponse comprise entre 0 et 100, par incrément de 10. On fait la moyenne des valeurs des questions pour former une note pour chacune des quatre sections. Si une réponse «non applicable (n/a)» est donnée, elle n'est pas incluse dans le calcul. On calcule ensuite la moyenne des quatre valeurs de chacune des sections pour obtenir la note de l'indicateur pour le pays. Les valeurs obtenues doivent être arrondies au nombre entier le plus proche.

##### Étapes de calcul simples pour la note du degré de mise en œuvre de la GIRE

###### Étapes:

- 1) Calculez la note moyenne de la section 1** (représente la note totale pour la section 1, divisée par le nombre total de questions de la section 1)
- 2) Calculez la note moyenne de la section 2** (représente la note totale pour la section 2, divisée par le nombre total de questions de la section 2)
- 3) Calculez la note moyenne de la section 3** (représente la note totale pour la section 3, divisée par le nombre total de questions de la section 3)
- 4) Calculez la note moyenne de la section 4** (représente la note totale pour la section 4, divisée par le nombre total de questions de la section 4)
- 5) Calculez la note moyenne totale** (cela se fait en additionnant les résultats des sections 1, 2, 3 et 4 ensemble, puis en divisant le résultat obtenu par 4)

###### **Note moyenne totale = Note nationale du degré de mise en œuvre de la GIRE**

Rappel : Les questions pour lesquelles la note est 0 (zéro) doivent être incluses dans le calcul. Cependant, les questions dont les réponses sont « non applicables (n/a) » ne doivent pas être incluses.

## 5. SOUMISSION DES RÉSULTATS

1. Le Point Focal GIRE est chargé de soumettre le questionnaire final rempli à ONU Environnement. Il peut le faire en utilisant l'une des options suivantes (le contenu étant identique):  
Option 1: Remplir et envoyer la version en ligne du questionnaire dans SurveyMonkey à partir du lien disponible ici: <https://www.surveymonkey.com/r/LGLWVNH>  
Option 2: Remplir et envoyer la version Microsoft Word du questionnaire au HelpDesk (voir section 6 ci-dessous) par voie électronique.
2. ONU Environnement a alors la responsabilité:
  - d'assister le pays dans tous les contrôles de qualité nécessaires
  - de communiquer les données à la Division de la Statistique de l'ONU
  - de préparer le ou les rapports d'avancement globaux

## 6. SERVICE ASSISTANCE

Les représentants des gouvernements sont invités à adresser leurs questions ou commentaires au service d'assistance.

Le service d'assistance d'ONU Environnement

Courriel: [lwrn.Sdg6survey@unep.org](mailto:lwrn.Sdg6survey@unep.org)

Sur demande, le Service d'assistance peut fournir une aide aux centres nationaux de la GIRE sur des questions telles que l'interprétation des questions et des seuils, le niveau approprié d'implication des parties prenantes dans les pays et l'assistance pour le téléchargement ou la soumission des notes finales de l'indicateur.